



Lancement et suivi de programmes concrets de développement

44, rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES-FRANCE
Tél. 01.39.02.38.59
Fax 01.39.53.11.28
e-mail : interaide@interaide.org

Cahier des charges pour prestation de services

**Suivi de programmes Eau et Assainissement
(juillet 2021 – juin 2023)**

**Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales de Maïssade et Hinche
département du Centre - Haïti**

Mai 2021

SOMMAIRE

BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE.....	3
DESCRIPTION DU PROGRAMME FAISANT L'OBJET DE LA PRESTATION DE SERVICES	3
FICHE RESUMEE	3
PRESENTATION DU CONTEXTE.....	4
MODE OPERATOIRE	4
AXES D'INTERVENTION DU PROGRAMME POUR L'ENSEMBLE DU CYCLE D'APPUI	5
LA MISSION	6
ZONE D'INTERVENTION	6
CONTENU DE LA MISSION	6
LES DETAILS CONTRACTUELS	7
DUREE DE LA MISSION ET ECHEANCIER CONTRACTUEL.....	7
TEMPS DE TRAVAIL	7
PRINCIPES GENERAUX	7
LES MODALITES DE SOUMISSION DE L'OFFRE.....	7
PROFIL ATTENDU	7
COMPLEMENTS	8
SOUMISSION ET ANALYSE DES PROPOSITIONS.....	8

BREVE DESCRIPTION D'INTER AIDE

Créée en 1980, Inter Aide est une organisation humanitaire spécialisée dans la réalisation de programmes de développement, qui vise à ouvrir aux plus démunis un accès au développement. Les programmes répondent à des besoins vitaux précis. Mais à travers ces actions, notre objectif est avant tout de renforcer les capacités des populations les plus défavorisées à améliorer par elles-mêmes leurs conditions de vie.

Inter Aide mène à ce jour une cinquantaine de programmes répartis dans six pays : Haïti, Ethiopie, Madagascar, Sierra Leone, Malawi et Mozambique.

- accès à l'eau, hygiène et assainissement
- agriculture
- santé communautaire, éducation à la santé dans les écoles, lutte contre les grandes endémies
- appui aux écoles primaires

Dans certaines zones, plusieurs programmes sont menés simultanément, de façon intégrée (santé + agriculture + hydraulique ou accompagnement social + prêts + mutuelles de santé, par exemple). Les méthodes et pratiques sont capitalisées et partagées à travers le réseau Pratiques.

DESCRIPTION DU PROGRAMME FAISANT L'OBJET DE LA PRESTATION DE SERVICES

Fiche résumée

Commune	Nombre de bénéficiaires				
	Eau	Assainissement		Mesures sociales	
	point d'eau	familial	scolaire	familial	scolaire
Thomonde	300	230	100	5 000	105
Maïssade	600	1 250	750	15 000	785
Pour les deux communes	900	1 480	850	20 000	890

Nom de l'association	Inter Aide - www.interaide.org
Intitulé du projet	Amélioration des pratiques d'hygiène, de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les sections rurales de Maïssade et Hinche
Lieux d'intervention	Communes de Maïssade et Hinche – département du Centre - Haïti
Thématique	Assainissement et accès à l'eau potable
Durée totale de l'intervention	Cycle d'appui de 6 à 8 ans
Principaux financeurs	Agence Française de Développement (AFD) Agence de l'Eau Seine Normandie.
Objectif global	contribuer à l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 : <i>Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.</i>
Objectif spécifique	Améliorer durablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et les pratiques d'hygiène dans les sections rurales des communes de Thomonde et de Maïssade, et faciliter l'émergence d'un marché privé de l'assainissement dans le département du Centre.

Présentation du contexte

L'action concerne les zones montagneuses et pré-montagneuses particulièrement isolées et démunies Maïssade et Hinche. Situées dans la Chaîne des Montagnes noires, les zones ciblées comptent une population estimée à 33 000 habitants. Du fait de cet isolement, et malgré une forte densité de population (entre 150 et 180 hab/km²) et des besoins récurrents, ces zones rurales reçoivent très peu d'aide de l'État. La population vit principalement du travail de la terre et complète ses revenus avec la production de charbon de bois et/ou le petit commerce.

Deux types de zone sont ciblés par l'action, les zones montagneuses et les zones collinaires. Dans les zones montagneuses, les sources sont très nombreuses et l'eau ne manque pas. Cependant, ces dernières sont en majorité localisées en aval des foyers de population qui sont quant à eux très disséminés étant donné l'habitat dispersé. Du fait de cette configuration, il est rarement possible de construire des réseaux rapprochant l'eau des habitations. La plupart des aménagements hydrauliques construits sont ainsi constitués d'une boîte de captage, d'une courte adduction (en moyenne 100 à 150 m) et d'une borne fontaine ou d'un réservoir. En outre, dans un contexte géologique à dominante karstique où les échanges entre nappes d'eau souterraines et eaux superficielles sont rapides et ne permettent pas une rétention et une filtration suffisantes, de nombreuses sources – même aménagées – ne sont pas exemptes de contamination, tout particulièrement en saison des pluies. Dans les zones collinaires, les sources sont plus rares et souvent de mauvaise qualité (émergences alluviales).

Mode opératoire

La méthodologie employée, développée depuis 2009, est adaptée au contexte rural haïtien. L'appui défini comporte des étapes progressives, conditionnées par la mobilisation des familles.

En préalable, l'équipe du projet réalise des enquêtes domiciliaires dans les localités ayant formulé une demande d'appui pour établir un diagnostic précis de la situation sanitaire des bénéficiaires. L'appui apporté pour chaque localité se déroule ensuite en trois étapes :

- 1) Dans un premier temps, les familles sont invitées à participer à des ateliers de sensibilisation visant l'amélioration durable de leurs comportements en matière d'hygiène (lavage régulier des mains avec du savon ou de la cendre, arrêt de la défécation à l'air libre, chloration de l'eau de boisson). Cette étape vise la mise en place d'une représentation commune des problèmes et des solutions existantes pour prévenir les maladies féco-orales.
- 2) Les familles ayant participé à ce cycle de formation et qui souhaitent mettre en œuvre des solutions pour améliorer leur situation peuvent ensuite bénéficier d'un appui du programme pour la préparation d'un micro-projet comportant une première phase d'assainissement suivie d'une phase de protection de la ressource en eau. Pour l'assainissement, les familles devront prendre en charge l'ensemble des travaux, en cohérence avec la directive de « 0 subvention » de la DINEPA. Elles auront pour responsabilité de creuser la fosse, d'apporter les matériaux naturels (sable et gravier), de transporter les matériaux importés (ciment et fer) et de construire l'abri de la latrine. Cependant, la plupart des familles n'ont pas la capacité monétaire d'acheter le ciment et le fer ou de payer le maçon. C'est pourquoi Inter Aide avancera l'argent des matériaux importés et du salaire du maçon, mais proposera un remboursement avec des journées de travail communautaire au profit des travaux d'aménagement de source prévus dans la phase suivante.
- 3) La phase d'aménagement d'un point d'eau permettra aux familles d'apporter une amélioration adaptée à la problématique locale. Le captage de source sera considéré en priorité.

Enfin, un volet de diffusion de pratiques doit permettre de consolider et d'amplifier les effets du projet, dans les zones d'intervention et plus largement dans le département du Centre.

Dans les zones d'intervention, les équipes feront en sorte de renforcer les compétences des acteurs clefs capables de porter plus loin la dynamique de l'amélioration : comités d'entretien, TEPAC, équipes enseignantes des écoles partenaires.

Au-delà des zones d'intervention, la diffusion de pratiques vise en particulier les zones rurales du département du Centre qui sont déjà sensibilisées à l'importance de l'assainissement mais manquent de compétences pour des équipements durables et bon marché. L'objectif de ce volet est de faire connaître au grand public la solution de la dalle bombée comme une option d'assainissement accessible au plus grand nombre, tout en renforçant les compétences des maçons pour élargir l'offre de services existante. Ce volet est porté par un responsable de programme à temps plein basé à Hinche (capitale du département du Centre).

Axes d'intervention du programme pour l'ensemble du cycle d'appui

Axe d'intervention 1 : Sensibilisation et formation des familles à la bonne utilisation de l'eau pour l'amélioration de leurs pratiques d'hygiène.

- ⇒ Renforcer et élargir les capacités d'animation de l'équipe locale
- ⇒ Etablir le profil sanitaire des communautés ciblées
- ⇒ Former les familles aux bonnes pratiques d'hygiène et à la gestion de l'eau potable
- ⇒ Organiser des ateliers de sensibilisation pour l'ensemble des élèves des écoles ciblées
- ⇒ Accompagner et évaluer l'acquisition des connaissances et l'évolution des pratiques

Axe d'intervention 2 : Amélioration durable de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable dans les localités ciblées.

- ⇒ Etudier la faisabilité technique et sociale des ouvrages demandés par les communautés et appuyer la planification de micro-projets locaux d'assainissement et d'amélioration de l'accès à l'eau potable
- ⇒ Appuyer la construction de latrines familiales et scolaires
- ⇒ Appuyer la réalisation de points d'eau protégés

Axe d'intervention 3 : Implication des acteurs locaux pour l'entretien des infrastructures et la diffusion de bons comportements.

- ⇒ Former des artisans pour la construction et les réparations des aménagements
- ⇒ Former les comités d'usagers à la gestion et à l'entretien des points d'eau protégés
- ⇒ Mettre en relation les comités d'usagers avec les TEPAC concernés et l'OREPA de référence
- ⇒ Former les enseignants et les comités d'écoles aux bonnes pratiques

Axe d'intervention 4 : Diffusion des techniques de sensibilisation et de construction de latrines dans le département du Centre, pour l'émergence d'un marché privé de l'assainissement

- ⇒ Evaluer et renforcer la demande existante de latrines dans le département
- ⇒ Renforcer l'offre technique à travers des formations et la diffusion de modèles de latrines adaptées et accessibles
- ⇒ Renforcer les acteurs de la DINEPA pour une transmission des méthodes utilisées

LA MISSION

La mission consiste à superviser les programmes Assainissement et Eau potable dans les zones rurales du département du Centre, en Haïti.

La mission démarrera en juillet 2021. Elle sera dans un premier temps contractualisée pour une durée de 6 mois (juillet-décembre 2021) puis pour une durée de 18 mois (janvier 2022 – juin 2023). D'un commun accord, elle pourra être reconduite sur une base annuelle (cf. Les détails contractuels).

Le prestataire devra être basé en Europe et effectuera des missions sur le terrain (cf. Les détails contractuels).

Zone d'intervention

La mission concerne les zones rurales montagneuses des communes de Maïssade et Hinche en Haïti.



Contenu de la mission

Les programmes sont mis en œuvre par des Responsables de programme (RP) basés à Ramier (Maïssade) et Hinche. Le prestataire sera l'interlocuteur direct des RP et principalement chargé de :

- **Superviser les RP** et notamment veiller à ce qu'ils :
 - gèrent l'équipe locale,
 - mettent en œuvre les activités selon la méthodologie précitée,
 - élaborent des outils de suivi adaptés et les renseignent de façon régulière et rigoureuse,
 - respectent l'approche d'Inter Aide à tout point de vue.
- **Aider les RP à résoudre les problèmes rencontrés dans la gestion courante du programme** et informer Inter Aide de toute difficulté majeure ;
- **Valider les demandes d'envoi de fonds et les rapports d'activités** soumis par les RP ;
- **En fin d'année, accompagner les RP dans la préparation et la production du « kit annuel »** (rapport d'activités annuel, rapport photos, grille de résultats, estimation des apports locaux valorisés, inventaire et prévisions de dépenses pour l'année suivante) ;
- **Nourrir la capitalisation sur le thème de l'assainissement et l'accès à l'eau ;**
- **Collaborer avec la Direction nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) en Haïti** dans le respect de la convention liant cette dernière et Inter Aide ;

- **Participer aux échanges entre Inter Aide et les principaux bailleurs du programme**, l'Agence Française de Développement et l'Agence de l'Eau Seine Normandie ; plus largement, contribuer à la mobilisation des fonds nécessaires pour mener à bien le programme ;
- **Rédiger des rapports** faisant état des principales activités réalisées, des résultats atteints et proposant des recommandations pour la poursuite des activités (rapports trimestriels et annuels).

De plus, bien qu'étant habilité à valider les décisions opérationnelles ou stratégiques proposées par les Responsables de programme, le prestataire veillera à ne pas engager Inter Aide sur la durée sans en référer préalablement à l'association.

LES DETAILS CONTRACTUELS

Durée de la mission et échéancier contractuel

La mission faisant l'objet du présent cahier des charges est prévue pour une durée de 24 mois (juillet 2021 – juin 2023).

Un premier contrat de six mois sera signé entre Inter Aide et le prestataire. S'il donne satisfaction, il sera suivi d'un second contrat d'une durée de 18 mois (échéance juin 2023).

Ce contrat pourra être renouvelé, d'un commun accord, sur une base annuelle afin de couvrir toute la durée du projet financé par l'Agence Française de Développement.

Temps de travail

Le temps de travail affecté à cette mission est de **60 jours par an**.

Au moins trois missions sur le terrain, réparties sur la période, devront être effectuées. Le planning de chaque mission sera défini d'un commun accord avec Inter Aide. Le prestataire devra se rendre tous les deux mois au siège de l'association, à Versailles. Ses frais de déplacement au siège lui seront remboursés sur la base de trajets intra européens avec une limite de 900 euros par an.

Principes généraux

Inter Aide tiendra à la disposition du prestataire toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet de la mission.

Le prestataire s'engage à mettre à la disposition d'Inter Aide l'expert technique compétent pour la présente mission. Il s'engage également à apporter tout le soin que requiert cette mission en se conformant à la Charte d'Inter Aide (disponible en ligne) et en respectant les engagements pris auprès des bénéficiaires, des partenaires et des bailleurs de fonds.

Le prestataire se reconnaît tenu, comme Inter Aide elle-même et ses responsables, au secret professionnel vis-à-vis de tout renseignement concernant son activité et celle d'Inter Aide, et ce, aussi bien pendant la durée de la présente mission qu'après la cessation de ses services.

LES MODALITES DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Profil attendu

Il est fait appel à un prestataire :

- disposant d'une expérience et d'une expertise confirmées en **gestion de projets** de développement rural dans les pays pauvres ;
- familier des **méthodes participatives** avec une forte responsabilisation des familles bénéficiaires.
- disposant de qualités rédactionnelles en français avérées

En outre, le prestataire devra faire état d'une bonne connaissance et d'une expérience opérationnelle dans le **domaine de l'assainissement, de l'accès à l'eau potable et de l'animation communautaire**.

Compléments

Le prestataire aura une bonne connaissance d'Haïti en général et du milieu rural haïtien isolé.

Il sera parfaitement francophone ; la maîtrise du créole haïtien constituera un atout.

Enfin, compte tenu du contexte de la zone d'intervention (de nombreux déplacements à pied, accueil dans des logements rudimentaires), une excellente condition physique est requise.

Soumission et analyse des propositions

La proposition du consultant intéressé par la présente évaluation couvrira la période juillet 2021 – juin 2023 et devra inclure :

- Un CV : formation, expertises et expériences dans les champs couverts par le projet et dans ce type d'action, ainsi que d'éventuelles références.
- Une proposition méthodologique de suivi du programme (synthétique) incluant un chronogramme précisant les principales activités prévues.
- Une proposition financière (faisant apparaître la TVA sur une ligne séparée) : elle distinguera les honoraires du prestataire et ses autres frais. Les billets d'avion pour les missions (France-Haïti) ainsi que les frais de déplacement sur le terrain seront directement pris en charge par Inter Aide et ne doivent pas figurer dans la proposition financière.

Les offres complètes sont à adresser **au plus tard le dimanche 20 juin 2021** à l'adresse interaide@interaide.org en précisant l'objet « PREST/HAE/HT »

Les propositions seront analysées par Inter Aide du lundi 21 juin 2021 au vendredi 25 juin 2021. Les réponses seront communiquées au plus tard le lundi 28 juin 2021.